

Présent.e.s :

Mme Caroline ANDOUM ; M. Jean-Luc BOUSSARD ; M. Vincent COQUELIN ; Mme Raphaëlle DI-PALMA ; Mme Corinne KNAFF ; M. Marc SHELLY ; M. Willy ROZENBAUM ; M. Christophe SEGOUIN ; M. Papy TSHIALA KATUMBAY ; M. Nicolas DERCHÉ ;

Excusé.e.s : M. Ladislav KARSENTY (Direction des finances GH Saint- Louis, Lariboisière, Fernand-Widal)

Invité.e.s :

Mme Sylvie TASSI (Représentante TEC) ; Mme Cécile COLLADANT (Coordinatrice administrative).

Secrétaire de séance : Horkiha RAJI

Ordre du jour :

1. Discussion sur la note de cadrage ARS-COM Inter-CoreVIH 2019-2022
2. Argumentaire CeGIDD
3. Points divers

Documents remis sur table :

- Note de cadrage ARS-COM Inter-CoreVIH 2019-2022

1. Discussion sur la note de cadrage ARS-COM Inter-CoreVIH 2019-2022

L'ARS a transmis les grands axes de travail pour les COREVIHs franciliens au travers d'une note de cadrage intitulée COM2 Inter-COREVIH 2019-2022. Chaque COREVIH devra se positionner sur le pilotage d'un axe en formant un groupe de travail régional.

Le Président du bureau explique l'importance de définir les priorités à porter à la fois par le COREVIH IDF Est et en Inter-COREVIH. Il rappelle que le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), est un contrat par lequel les COREVIHs franciliens s'engagent auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur un programme d'actions pluriannuel. En fonction de l'atteinte des objectifs définis conjointement, une pénalité financière pourra être appliquée à l'ensemble des COREVIHs. Il attire également l'attention du bureau sur le nombre d'actions que le COREVIH IDF Est souhaite développer et sur leur faisabilité.

Dans le COM1, 11 actions ont été définies en Inter-COREVIH, dont 3 pilotées par le COREVIH IDF Est.

Le Président précise les 5 axes retenus par l'ARS pour le COM2 et demande l'avis du bureau :

1. Epidémiologie
2. Elargissement du champ : IST et santé sexuelle
3. Prévention, en particulier bio-médicale
4. Dépistage : à travailler dans toutes ses dimensions (communautaire, CeGIDD, Ville/Hôpital)
5. Soins et accompagnement

Il est rappelé que la particularité du COREVIH IDF Est réside dans le fait qu'il est le COREVIH francilien dont le territoire est le plus étendu, avec des réalités géographiques diverses : Paris, Petite et Grande Couronne.

Les membres se posent la question de l'approche et de la stratégie à adopter par le COREVIH IDF Est pour investir les axes proposés.

1. Quel axe le COREVIH IDF Est choisi-t-il de piloter ?
 - Il faut tenir compte des spécificités du territoire et des populations accompagnées par les acteurs du COREVIH IDF Est. Est également à prendre en compte l'expertise développée par le COREVIH. Enfin, la question du pilote pressenti pour le thème qui sera choisi se pose.
 - Le Président souligne que l'on retrouve dans l'axe 5 des actions pilotées par le COREVIH IDF Est lors du COM1. Il précise qu'aucun des autres COREVIHs n'a souhaité se positionner sur le pilotage de cet axe.
 - Le dépistage est un thème qui semble majeur à l'ensemble des membres du bureau, d'autant plus que le COREVIH IDF Est rassemble des acteurs aussi bien hospitaliers, associatifs que départementaux et implantés dans des territoires variés de l'IDF (centre de Paris, Petite et Grande Couronne).
 - Le bureau souligne également l'importance du thème « prévention en particulier bio-médicale », sur lequel le COREVIH IDF Est peut s'appuyer sur de nombreux acteurs (SMIT hôpital Saint-Louis, CeGIDDs hospitaliers et départementaux...).
2. Comment investir les axes non pilotés par le COREVIH IDF Est ?
 - Le Président rappelle qu'il est nécessaire que le COREVIH IDF Est s'investisse dans tous les axes du COM2, même ceux dont il n'aura pas le pilotage.
 - Il semble important que les acteurs du comité soient présents et participent aux travaux des commissions ; ils seront nécessairement accompagnés par au moins un membre de l'équipe salariée.
3. Que faire des thématiques non retenues en InterCOREVIH ?
 - Le bureau remarque qu'aucun des axes ne porte spécifiquement sur les populations cibles. Il se questionne sur la stratégie à adopter : faut-il décliner les actions envers les populations concernées dans chaque axe du COM2 ? Faut-il maintenir en intra-COREVIH des commissions chargées de réfléchir sur la prise en charge des populations cibles ?
 - Si l'on maintient des commissions thématiques en intra-COREVIH, il faudra veiller à l'articulation avec les actions menées dans le COM2 et les travaux des autres acteurs travaillant sur des thèmes similaires.

Ces questions seront soumises au Comité lors de la séance du 13 décembre 2018.

Le Corevih IdF Est veillera à bien transmettre au Comité les informations concernant les commissions, afin que celui-ci puisse participer aux réunions.

2. Argumentaire CeGIDD

Le rôle des CeGIDDs est d'accompagner et d'apporter un appui technique aux acteurs, avec pour objectif principal la prévention, le dépistage et l'accompagnement vers le système de soins.

La commission Dépistage du Corevih Est a proposé une réflexion sur l'inadéquation des critères utilisés pour rendre compte de l'activité des Cegidds, notamment en ce qui concerne les nouvelles missions qui leur sont confiées, et par conséquent pointé des insuffisances dans l'attribution des crédits, en particulier pour le travail partenarial. Cette réflexion a été soumise aux acteurs du Corevih Est, afin d'obtenir toutes remarques ou observations qui permettront de faire une synthèse à adresser aux tutelles.

En effet, les principaux indicateurs mis en avant par l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernant l'évaluation de l'activité étant le nombre de consultations réalisées et le nombre de demi-journées d'ouverture le quantitatif semble ici plus important que le qualitatif, les actions innovantes des Cegidds en direction des populations spécifiques pour les maintenir dans le soin ne sont pas assez valorisées. Une proposition est en cours de réalisation par les acteurs du Corevih Est, afin d'ouvrir le dialogue avec les tutelles et éventuellement d'obtenir des modifications dans l'évaluation des données qualitatives.

Des points de vue différents se sont exprimés, en fonction notamment des différences entre les territoires dans lesquels les CEGIDDs sont implantés. Le document initial doit donc être revu et finalisé au cours d'une réunion physique.

3. Points divers

- Le Corevih Est a recruté une nouvelle Chargée de mission en santé publique, qui prendra ses fonctions dans le courant du mois de janvier.
- Le recrutement d'un Technicien(ne) d'Etudes Cliniques, pour le site d'Aulnay en remplacement d'un congé maternité est en cours.

Bureaux	Plénière
24.01.2019 – 9h30-12h30	
21.02.2019 – 9h30-12h30	
21.03.2019 – 9h30-12h30	
18.04.2019 – 14h30-16h30	18.04.2019 – 17h-19h
23.05.2019 – 9h30 - 12h30	
13.06.2019 – 9h30 -12h30	
11.07.2019 – 9h30-12h30	